

PUBLIEE

18 AVR 2012

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 10 AVRIL 2012 À 18 HEURES 30****N° 1 - 53 /2012 : ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES SUR TABLETTES TACTILES ET LISEUSES****L'An Deux Mille Douze, le 10 avril 2012**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 10 avril 2012 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Madame Sarah LAURENS

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Naïma MARENGO, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRES, Anne-Marie ROSE, Thierry DUFOUR, Michel TREBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Jean ESQUERRE, Marie-France DE TRUCHIS, Jean-Marie COUDERC, Jean-Michel DOUREL, Claude COSTES, Anne ROUMEGAS-PORCHE, David KOWALCZYK, Jean MAURIES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Alain GRIMAL, Robert FAGGI, Alain LONG, Eliane CARLES, Emmanuelle VIEILLEDENT.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Dominique BILLET, Pierre DOAT, Thierry GINESTET, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUCETTE, Philippe HEIM, Michel DELPOUX, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Laurence PUJOL, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Jean-Charles BALARDY, Thierry MALLE, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 43**Votants (titulaires, suppléants votants) : 36**

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 10 AVRIL 2012

N° 1 - 53 /2012 : ACCÈS AUX RESSOURCES NUMÉRIQUES SUR TABLETTES TACTILES ET LISEUSES

Pilote : Médiathèques

Autres services concernés : DSI

Monsieur Claude JULIEN, rapporteur,

La communauté d'agglomération de l'Albigeois fait partie d'un groupe de travail régional et interprofessionnel « Livre numérique », coordonné par le Centre régional des lettres (CRL) de Midi-Pyrénées.

Dans ce contexte, les médiathèques communautaires se sont associées à la médiathèque départementale du Tarn et Garonne, à la bibliothèque municipale de Toulouse et au CRL de Midi-Pyrénées pour constituer un groupe de pilotage régional et déposer un dossier permettant de répondre à l'appel à projet lancé par le ministère de la Culture pour le développement de services innovants dans les bibliothèques publiques françaises, et portant sur la mise à disposition du public de tablettes et liseuses tactiles et numériques.

Le dossier déposé auprès du ministère de la Culture a obtenu une suite favorable et s'est vu attribuer une subvention de 15 K€, consacrée en majeure partie à l'acquisition de ressources et gérée par l'intermédiaire du Centre régional des lettres de Midi-Pyrénées. En outre, l'achat des tablettes et liseuses est éligible à subvention à hauteur de 75 % par la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées. Pour les médiathèques communautaires de l'Albigeois, le tableau financier serait le suivant :

Subvention DRAC	8 198,40 € (75%)
Financement communauté d'agglomération de l'Albigeois	2 732,80 € (25%)
Coût total du projet	10 931,20 €

Le lancement de cette opération est prévu en 2012.

Je vous propose donc d'approuver le principe de ce projet selon les termes techniques et financiers indiqués ci-dessus, et d'autoriser monsieur le président de solliciter une subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées au taux le plus élevé.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 7 février 2012,

VU l'avis favorable de la commission *ad hoc* des médiathèques du jeudi 8 mars 2012,

ENTENDU LE PRESENT EXPOSÉ,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'approuver le projet de mise à disposition auprès du public de tablettes et liseuses tactiles numériques selon le plan technique et financier ci-dessus,

AUTORISE le président à solliciter une subvention auprès de la Direction régionale des affaires culturelles de Midi-Pyrénées au taux le plus élevé,

DÉCIDE d'inscrire la recette correspondante au montant de la subvention sur le chapitre 13 fonction 321 article 1311 du budget communautaire de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,

Fait le 10 avril 2012,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

